

Au Conseil communal de Château-d'Oex.

L'Etivaz le 25 novembre 2021

Rapport sur le préavis N°29/2021

Demande de crédit pour la réalisation de diverses infrastructures dans le cadre du projet « Seniors et paysages »

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

La Commission, composée de M. Sylvain Clot – 1^{er} membre, Mme Nadège Tissot, MM Eric Gutknecht, Daniel Mercier, Christophe Pilet, s'est réunie le mardi 18 novembre 2021 à 20h30 à la salle du Conseil communal pour étudier le préavis cité en titre en présence des municipaux Mme Nicole Schnegg et M. Eric Fatio.

Il est 20h30, le président souhaite la bienvenue à la commission ainsi qu'aux municipaux présents, puis il donne la parole aux délégués municipaux pour la présentation du préavis qui nous concerne.

M. Fatio nous explique qu'après le refus du conseil communal du préavis N°18-2019 Demande de crédit pour la mise en place d'un projet-model pour un développement territorial durable « Château-d'Oex, une vision du paysage par et pour les seniors » avoir préparé ce préavis en prenant compte des différentes remarques qui avaient été faites par les conseillers. Il nous décrit les personnes qui font partie des différents groupes de travail et qui sont encadrées par une personne professionnelle de Pro Senectute et nous explique les différents travaux qui ont été mis en place pour traiter les quatre thèmes qui sont :

1. L'amélioration des sentiers pédestres et cyclables
2. La vie du village
3. Les sentiers thématiques
4. La communication

Mme Schnegg nous rend attentifs que 25% des habitants de notre commune sont considérés comme des seniors et que notre Commune travaille sur ce projet-pilote avec un objectif « Pour et avec les seniors ».

M. Fatio présente les différents tracés avec leurs améliorations et leurs dangers puis nous explique les différents problèmes rencontrés par les groupes de travail, à savoir :

- Les accès
- Les revêtements
- Les mains-courantes
- Trouver une bonne ergonomie pour les bancs

Rapport sous embargo jusqu'à l'issue du Conseil communal du 04 12 2021

Il nous rend attentif qu'une erreur dans le décide du présent préavis « D'octroyer, à cet effet, un crédit d'étude de CHF 90'000.00 », que ce n'est pas une étude mais bien un crédit et qu'il va faire un amendement dans ce sens.

Les municipaux finissent par nous expliquer l'importance de ce projet pour toute la région et non seulement pour les seniors d'ici et d'ailleurs mais aussi les personnes à mobilité réduite qui pourront aussi bénéficier des différentes infrastructures mises en place et améliorations.

Après ces explications nous passons aux questions sur :

- Les publics cibles de ce projet
- Les toilettes sèches
- Les autres itinéraires possibles
- Le financement du préavis

Toutes ces questions ont trouvé réponse satisfaisante envers la commission.

N'ayant plus de question venant de la commission, le président remercie les municipaux de leur présentation.

Les commissionnaires trouvent dommage de ne pas avoir eu plus de détails visuels sur les différents travaux déjà étudiés.

En conclusion la commission trouve que ce projet est un atout pour la région et ses seniors, ainsi que pour le tourisme. C'est pourquoi la commission à l'unanimité de ses membres vous propose, M. le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers, d'approuver le préavis N°29/2021 tel qu'il vous a été présenté.

Le rapporteur :

Sylvain Clot